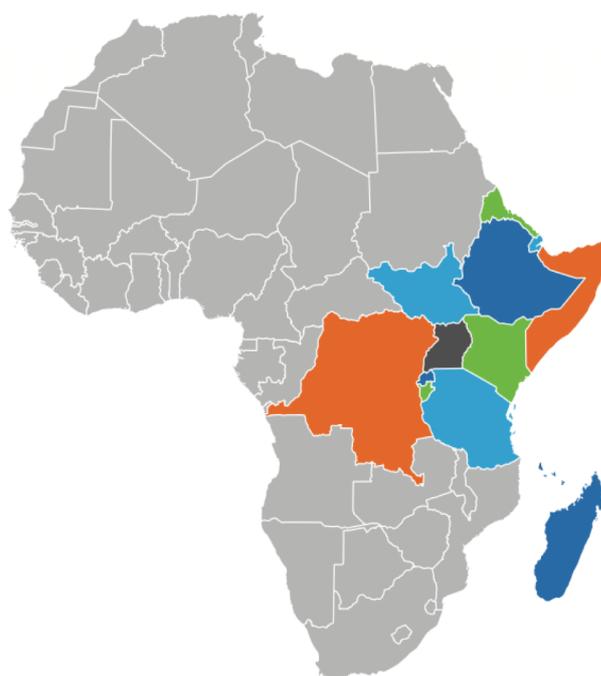




Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique
Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est



24^{ème} session du Comité Intergouvernemental de Hauts Fonctionnaires et d'Experts



Les impacts économiques et sociaux de la crise de la Covid-19 sur l'Afrique de l'Est: stratégies pour mieux reconstruire.

Note conceptuelle

24 – 25 Novembre 2020

www.uneca.org/ea-icsoc24



@ECA_SRO_EA
#ICSOC2020

Les impacts socio-économiques de la crise du Covid-19 en Afrique de l'Est : Stratégies pour reconstruire en mieux

Note conceptuelle

Format proposé : Virtuel

Date : Novembre 2020

Thème	Impacts socio-économiques de la crise du Covid-19 en Afrique de l'Est : Stratégies pour reconstruire en mieux
Participants	Représentants des États membres couverts par le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE) ; diverses organisations régionales, sous-régionales et nationales travaillant dans le domaine du développement, des experts représentant l'Union africaine, les communautés économiques régionales (CER), les organisations de la société civile et les représentants du système des Nations unies. Bien que nous n'ayons aucun contrôle sur la composition des délégations des gouvernements, nous nous efforcerons de faire participer les femmes et les jeunes issus de la société civile.
Lieu :	Réunion virtuelle
Dates :	Du 23 au 25 novembre 2020

Conformément au communiqué du 23^e CIE du 7 novembre 2019, le BSR-AE avait prévu d'organiser la 24^e session de son Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts (ICSOE) sur le thème : *Stratégies pour le développement du commerce des services*. Toutefois, la situation actuelle du COVID-19 impose de changer de thématique. C'est dans cette optique que la prochaine 24^e session de l'ICSOE portera sur le thème : *Impacts socio-économiques de la crise du COVID-19 en Afrique de l'Est*. L'ICSOE est un organisme créé par l'Assemblée générale des Nations unies. Il est l'organe statutaire du Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'Est. Il regroupe des représentants des quatorze États membres couverts par le Bureau, ainsi que des communautés économiques régionales (CER) et des organisations intergouvernementales (OIG) de la sous-région, des partenaires de développement, des centres de recherche et d'autres parties prenantes.¹

¹ Burundi, Comores, R.D. du Congo, Djibouti, Éthiopie, Érythrée, Kenya, Madagascar, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie et Ouganda.

I. Contexte

Suite à la 23^e session de l'ICSOE, le nouveau Bureau est constitué comme suit : Érythrée (Président), Seychelles (premier Vice-Président), Éthiopie (deuxième Vice-Président) et Tanzanie (Rapporteur). En général, c'est le premier Vice-Président qui accueille la réunion suivante.

Le BSR-AE avait donc prévu de tenir la 24^e réunion de l'ICSOE à Victoria, aux Seychelles. Mais la pandémie en cours est venue bousculer le programme. Les sessions des ICSOE ont toujours été organisées par les États membres du BSR-AE. Le dernier en date a été abrité par le gouvernement de l'Érythrée. Par le passé, les réunions en face à face favorisaient de bons échanges d'idées.

Toutefois, dans le contexte actuel marqué par des restrictions de voyage et des préoccupations sanitaires, une réunion en ligne serait probablement l'option préférée, d'autant plus qu'elle présente l'avantage supplémentaire de faire économiser du temps aux fonctionnaires et aux autres participants qui autrement se seraient déplacés. Le défi à relever devrait être celui de la connectivité. Pour sa part, le BSR-AE fera de son mieux pour assurer la meilleure connectivité possible et la réussite de la réunion. En conséquence, et suite aux consultations avec le 23^e Bureau de l'ICSOE, le BSR-AE propose de tenir virtuellement la 24^e réunion de l'ICSOE les 24 et 25 novembre 2020.

Les réunions de l'ICSOE poursuivent un triple objectif :

- i) Définir et examiner la mise en œuvre du programme de travail du BSR-AE ;
- ii) Discuter des questions et défis clés relatifs au développement socio-économique de la région en vue de formuler des recommandations appropriées ;
- iii) Renforcer les partenariats et la coopération entre les parties prenantes pour soutenir l'intégration régionale et accélérer le rythme du développement économique.

L'ICSOE se réunit chaque année selon le principe de rotation. Jusqu'ici, il a été organisé par plusieurs États membres d'Afrique orientale, notamment : l'Érythrée en 2019 sur le thème : « *Approfondir l'intégration régionale en Afrique de l'Est - Tirer parti des nouvelles opportunités en matière de commerce et d'investissement intra-régionaux* » ; le Rwanda en 2018 sur le thème : « *Mettre en œuvre la zone de libre-échange continentale africaine en Afrique de l'Est* » : *De la vision à l'action* ; les Comores en 2017 sur le thème : « *Accélérer la transformation structurelle en Afrique de l'Est : Catalyseurs et contraintes* » ; le Kenya en 2016 sur le thème : « *Institutions, Décentralisations et Transformation structurelle en Afrique de l'Est* » ; Madagascar en 2015 : « *Exploiter l'économie bleue pour le développement de l'Afrique de l'Est* » ; la République démocratique du Congo en 2014 sur le thème : « *Champions nationaux, Investissement direct étranger et Transformation structurelle en Afrique de l'Est* » ; et l'Ouganda en 2013 sur le thème : « *Accès et sécurité énergétique en Afrique de l'Est* ». La CEA se réjouit de tenir la réunion de l'ICSOE 2020 aux Seychelles sur le thème proposé : *Stratégies pour la reprise économique et la résilience en Afrique de l'Est*.

II. Contexte et justification du thème de la 24^e réunion de l'ICSOE

Avant l'éclatement de la crise du Covid-19, l'Afrique de l'Est était l'une des régions du monde à la croissance la plus rapide². Bien qu'elle ait été jusque-là épargnée par les pires conséquences sanitaires de la pandémie, celle-ci représente un sérieux défi pour sa croissance économique et sa prospérité futures, et ce, principalement pour les raisons suivantes :

- La plupart des pays de la région sont devenus très dépendants de leur secteur des services, et de nombreuses branches des services ont été gravement touchées par la crise.
- L'économie de certains pays de la région est très dépendante du tourisme. Par exemple, ce n'est pas une coïncidence si le pays le plus dépendant économiquement du tourisme (qui contribue à environ 66 % du PIB) dans la région - les Seychelles - est celui qui, selon les prévisions du FMI, sera le plus touché par la crise, avec une chute de son PIB de plus de -10 %.
- La crise a mis en évidence la vulnérabilité de l'intégration de la région dans l'économie mondiale. En effet, elle a eu un impact négatif majeur sur les parcs industriels, les exportations horticoles et floricoles, etc.
- Même avant la crise, les niveaux d'endettement augmentaient assez fortement dans plusieurs pays de la région. Et ils devraient devenir rapidement insoutenables compte tenu de l'effondrement des recettes fiscales et de l'augmentation des dépenses liées à la crise.
- Enfin, la situation de la sécurité alimentaire était déjà assez précaire dans certaines parties de l'Afrique de l'Est (en particulier dans la Corne) en raison à la fois de phénomènes climatiques extrêmes et des invasions de criquets qui frappent de nombreux pays.

Urgence des approches régionales

Aux niveaux mondial et national, les conséquences de la crise sur la croissance économique et le développement ont été largement débattus jusque-là. Toutefois, elles ont beaucoup moins été débattues au niveau régional intergouvernemental. En Afrique de l'Est en particulier, il est nécessaire de partager les expériences et de discuter des conditions dans lesquelles la région pourrait rebondir après la crise, au bénéfice de tous. En particulier, s'agissant des biens publics transfrontaliers dans des domaines tels que la politique de santé et le commerce, la coordination des réponses politiques au niveau régional est plus que jamais cruciale pour leur efficacité. C'est dans ce contexte que le thème retenu pour la réunion de cette année est : « *Impacts socio-économiques de la crise du Covid-19 en Afrique de l'Est* » : *Stratégies pour reconstruire en mieux* »

² Voir, entre autres, UNECA (2020), "Macroeconomic and Social Developments in Eastern Africa 2020: Benchmarking Performance Towards National, Regional and International Goals", BSR-AE, Kigali, Rwanda.

<https://www.uneca.org/publications/macroeconomic-and-social-developments-eastern-africa-2020>

L'accent sur les services

Étant donné le domaine d'intérêt thématique du Bureau qu'est l'intégration régionale et la ZLECA, la réunion sera principalement axée sur le rôle du secteur des services dans l'économie régionale. Avant la crise, les économies d'Afrique de l'Est étaient en train de passer progressivement de l'agriculture aux services (BAD, 2020).³ Alors que la contribution de l'agriculture au PIB de la région n'a cessé de diminuer,⁴ celle des services est passée de 44,6 % au début des années 2000 à 53,8 % en 2018. Bien que cette évolution ait été particulièrement prononcée dans le cas de pays comme les Seychelles, l'Érythrée, le Kenya et le Rwanda, où les services contribuent respectivement à 80,67, 60 et 47 % du PIB, elle est manifeste dans l'ensemble de la région. En outre, ce secteur est un pourvoyeur d'emplois de plus en plus important dans toute la région. L'OIT estime en effet que le nombre de travailleurs employés dans le secteur des services a plus que doublé depuis 2000. Malheureusement, comme l'a souligné la BAD, la plupart des services de la région ne portent pas sur les activités à forte valeur ajoutée susceptibles de déclencher la transformation structurelle souhaitée.

C'est de façon opportune que l'accent a été mis sur les services à l'occasion de cette réunion régionale et ce, pour trois raisons principales :

1. La crise du Covid-19 a particulièrement frappé de nombreux sous-secteurs des services, notamment les transports, l'hôtellerie, l'hébergement, la restauration et le tourisme. Mais le secteur des services sera également déterminant pour aider la région à sortir de la crise. Par exemple, les services numériques ont connu une croissance extraordinaire pendant la crise. Des initiatives innovantes en Afrique de l'Est, comme M-Pesa et l'argent mobile (*Mobile Money*) sont passés au premier plan. Après la crise, des sous-secteurs comme le tourisme et le transport aérien devront peut-être revoir leur *modus operandi* (mode de fonctionnement) et leurs stratégies. Et il faudra opérer une véritable orientation vers les services financiers
2. Dans le cadre de l'objectif de la ZLECA de soutenir le commerce intra-africain, il existe un engagement visant à libéraliser le commerce intra-africain des services. À cet effet, cinq secteurs ont été définis comme prioritaires : le transport, le tourisme, les TIC, les services financiers et les services aux entreprises. Les négociations pour le secteur des services sont censées être conclues d'ici janvier 2021. Au moment où la région entre dans la phase de mise en œuvre de la ZLECA, il est important qu'il y ait une prise de conscience des intérêts stratégiques de l'Afrique de l'Est dans ces sous-secteurs de services prioritaires. La crise a mis en lumière le caractère essentiel d'autres secteurs de services comme le commerce numérique, l'éducation et la santé.
3. Début 2020, la CEA fera paraître sa publication phare : « *État de l'intégration régionale en Afrique X (ARIA)* », intitulée « *Libéralisation du commerce des services et intégration de l'Afrique dans le cadre de la ZLECA* ». Les discussions qui auront lieu lors de cette réunion permettront de réfléchir sur le thème de ce rapport.

³ Perspectives économiques en Afrique de l'Est 2020 - Faire face à la pandémie du COVID-19 – juillet <https://www.afdb.org/fr/documents/perspectives-economiques-en-afrique-de-lest-2020-faire-face-la-pandemie-du-covid-19>

⁴ La BAD (op. cit.) note que la contribution de l'agriculture au PIB est passée d'une moyenne de 33,4 % au tournant du millénaire à 28,3 % en 2018.

III : Objectifs de la 24^e réunion de l'ICSOE

L'objectif global de la réunion est de mieux comprendre les impacts et les implications de la crise du Covid-19 en Afrique de l'Est et d'identifier des stratégies pour une reprise rapide et un processus de transformation structurelle accéléré.

Plus spécifiquement, la réunion abordera les questions suivantes en vue de formuler des recommandations concrètes à l'intention de diverses entités, notamment les pays, les CER et la CEA :

- Quelles sont les conditions macroéconomiques et sociales en Afrique de l'Est à la lumière de la pandémie de Covid-19 ?
- Quelles sont les implications de la crise du Covid-19 pour l'Afrique de l'Est, notamment en ce qui concerne le financement du développement ?
- Que faut-il faire collectivement dans la sous-région pour lutter contre le Covid-19 et favoriser la reprise économique ?
- Quel rôle pourraient jouer le commerce et la ZLECA pour accélérer la reprise après le Covid-19 et au-delà ?
- Quelles autres stratégies régionales doivent être envisagées pour reconstruire en mieux, notamment dans les domaines de l'économie bleue et du tourisme ?

Dans chacun de ces domaines, des recommandations politiques réalisables seront adoptées.

IV. Format de la 24^e réunion de l'ICSOE

La 24^e réunion de l'ICSOE se tiendra conformément à la décision du Bureau. Toutes les discussions se dérouleront en séance plénière, avec des présentations suivies d'une discussion en panel ou de séances de questions et réponses. Les langues de travail de la CEA sont le français et l'anglais, et un service d'interprétation simultanée sera mis à disposition.

V. Participants

L'ICSOE réunit des représentants de haut niveau des États membres d'Afrique de l'Est, des CER et des OIG. Seront également présents des représentants du secteur privé, des institutions internationales, des organisations de la société civile, des femmes, des jeunes, des médias et d'autres acteurs concernés. La 22^e édition de l'ICSOE s'est tenue à Kigali, au Rwanda et a réuni plus de 300 participants. La 23^e édition de l'ICSOE s'est tenue à Asmara, en Érythrée et a attiré 250 participants de toute la sous-région. De même, pour la 24^e édition du CIE, le BSR-AE vise une large participation.

VI. Dates et lieu

La 24^e réunion de l'ICSOE devrait se tenir en novembre 2020. La date et le lieu seront convenus avec le Bureau.

VII. Contacts

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Mme Emelang Leteane

Coordinatrice de l'ICSOE

Tel: +250-788 155 405

Courriel : leteane.uneca@un.org

Avec copie au :

Secrétariat du BSR-AE de la CEA

Kigali, Rwanda

Tel: +250-788 155 401

Courriel eca-sro-ea-srdc@un.org